



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Framatome-Romans-Prise-de-risques-avec-la-criticite-2eme-incident-declare-en-1-semaine>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Framatome Romans : Prise de risques avec la criticité : 2ème incident déclaré en 1 semaine**

24 juillet 2019

## France : Framatome Romans : Prise de risques avec la criticité : 2ème incident déclaré en 1 semaine

Framatome, exploitant des usines de fabrication de combustibles nucléaires de Romans-sur-Isères (Drôme) vient de déclarer ce 23 juillet 2019 un nouvel événement significatif pour la sûreté, le second en moins d'une semaine. Pas moins de 6 échantillons de plaques de combustibles nucléaires ont été découverts en trop dans un casier mi juillet (représentant 22,59 grammes), et on ne sait pas depuis combien de temps ils étaient là. Cet excédent d'uranium très enrichi (jusqu'à 93,5%) fait courir un risque de criticité. En effet, lorsqu'une masse trop importante de matières fissiles est réunie, une réaction nucléaire peut se déclencher toute seule. Leur entreposages sont donc strictement réglementés.

Et pourtant, cet incident est loin d'être isolé sur le site Romans. Le 18 juillet 2019, c'était un [entreposage hors zone autorisée](#) qui était déclaré par Framatome. Un chariot de bouteilles contenant de la poudre d'uranium enrichi avait été déplacé puis oublié. L'incident s'est déroulé dans une usine différente de celui déclaré ce 24 juillet. Comme quoi, **qu'il s'agisse de fabrication de combustible pour les réacteurs de recherche ou pour les réacteurs à eau sous pression qui produisent de l'électricité, la maîtrise du risque de criticité et les règles de base en matière de sûreté sont loin d'être acquises. L'Autorité de sûreté nucléaire a levé mi 2018 le dispositif de surveillance renforcée du site Framatome en vigueur depuis 2014. Les [incidents récurrents](#) et des dernières déclarations de l'exploitant laissent pourtant de quoi s'interroger sur les réelles améliorations du site nucléaire au plan de la sûreté.**

### Ce que dit FRAMATOME :

Le 24/07/2019

## **Framatome Romans : dépassement de la limite de masse autorisée dans un casier d'entreposage**

Sur le site Framatome de Romans-sur-Isère, l'installation de fabrication des combustibles de recherche fournit du combustible pour les réacteurs de recherche ainsi que des cibles médicales nécessaires à la réalisation d'examens de diagnostics médicaux par imagerie.

Cette installation procède à des activités de métallurgie et de laminage pour fabriquer des **noyaux uranifères, des cibles d'irradiation à usage médical ou bien des plaques combustibles. Ces éléments sont stockés dans des casiers référencés.**

**Mi-juillet, dans le cadre d'un contrôle interne, il a été constaté un dépassement de la limite de masse de matière uranifère dans un casier.** En effet, le casier contenait un **excédent de 6 sachets d'échantillons de plaques combustibles** dont la masse n'avait pas été prise en compte.

**Ce dépassement constitue un écart aux règles générales d'exploitation (RGE) vis-à-vis de la prévention du risque de criticité\***. Toutefois, l'analyse de cet écart démontre que les marges de sûreté de l'atelier n'ont pas été remises en cause. En effet, la masse prise en compte dans les démonstrations de sûreté est deux fois supérieure à la limite de masse autorisée du casier. Dès la découverte de cet écart, les échantillons ont été transférés dans un autre casier, afin d'être conforme aux RGE.

Cet évènement n'a eu aucune conséquence sur le personnel ou l'environnement. Toutefois, Framatome Romans a considéré que cet évènement montrait un non-respect des règles générales d'exploitation et a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de le classer au niveau 1 de l'échelle internationale des évènements nucléaires (INES\*\*) graduée jusqu'à 7.

<https://www.framatome.com/FR/businessnews-1737/framatome-romans-depassement-de-la-limite-de-masse-autorisee-dans-un-casier-d-entreposage.html>

---

## **Ce que dit l'ASN :**

### **Dépassement de la limite de masse de matière uranifère fissile autorisée dans un casier d'entreposage**

Publié le 29/07/2019

Usines Framatome de fabrication de combustibles nucléaires - Fabrication de substances radioactives  
- Framatome

La société Framatome a déclaré le 23 juillet 2019 à l'ASN un évènement significatif relatif à un dépassement de limite de masse fissile autorisée dans un casier d'entreposage dans son usine de fabrication de combustible située dans la commune de Romans-sur-Isère.

**L'évènement est survenu sur l'installation nucléaire de base no 63 dédiée à la fabrication d'éléments combustibles pour les réacteurs de recherche et de cibles d'irradiation à usage médical. La matière nucléaire utilisée dans cette installation est de l'uranium très enrichi.**

Cet uranium est façonné sous formes d'objets appelés « noyaux » qui sont ensuite utilisés pour fabriquer des plaques combustibles. Les plaques sont stockées dans des casiers référencés.

**Afin de prévenir le risque de criticité [1], une quantité maximale de matière uranifère**

**fissile est définie par casier d'entreposage.**

Le 12 juillet 2019, dans le cadre d'une opération d'inventaire de matière uranifère, il a été détecté un **excédent de 6 sachets d'échantillons de plaques combustibles dans un casier. Ceci correspond à un dépassement de 22,59 grammes de la limite de masse de matière fissile autorisée dans un casier.** Dès la découverte de cet écart, les échantillons ont été transférés dans un autre casier, afin de respecter les règles générales d'exploitation.

**Compte-tenu des marges de sûreté retenues vis-à-vis du risque de criticité, cet événement n'a eu aucune incidence** sur la sûreté, la sécurité des personnes ou l'environnement de l'installation.

**Cependant, en raison du non-respect d'une règle de sûreté relative à la prévention du risque de criticité, l'incident a été classé au niveau 1 de l'échelle INES** (échelle internationale des événements nucléaires graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controler/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Depassement-de-la-limite-de-masse-de-matiere-uranifere-fissile-autorisee>

---

\* **Le risque de criticité** est le risque de démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne lorsqu'une masse de matière fissile trop importante est rassemblée au même endroit. Afin de prévenir ce risque, les quantités de matière sont limitées dans les installations et entreposées de façon stricte.

\*\* **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique//INES) - <https://www.asn.fr/Lexique//INES>

---

## Notes

[1] Le risque de criticité est défini comme le risque de démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne lorsqu'une masse de matière fissile trop importante est rassemblée au même endroit. Pour prévenir ce risque, les règles générales d'exploitation de l'installation prévoient, notamment, la limitation de la masse de matière présente à chaque étape de fabrication et le contrôle de la géométrie de la matière fissile.